



# PICK'INFOS Bessenay



*Mieux (se) connaître, informer*

Février 2021 - Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

## Mairie de BESSENAY

### Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi : 8h30 - 12h00

Mercredi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30

[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)

Tél : 04 74 70 80 07

Fax : 04 74 70 87 19

[www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)

Facebook : Bessenay le village qui 'd'etonne



## NOUVEAU ! Un Marché de Producteurs démarre à Bessenay !



Tous les vendredis  
de 16h à 19h  
(en cas de couvre feu de 16h à 18h)

Marché de  
producteurs  
Bessenay

à partir du  
5 mars 2021



sur la place du village

port du masque obligatoire

Convaincue que le développement économique local est une composante essentielle du développement durable et aussi une occasion d'améliorer nos conditions de vie, la commune de Bessenay met en place un Marché de Producteurs.

**Dès le 5 mars**, venez retrouver sur la place du village vos producteurs qui vous proposeront des produits de saison frais et de qualité. Ce marché se tiendra **tous les vendredis de 16h à 19h** (18h en cas de couvre-feu).

Nous espérons que chacun pourra profiter de cette belle opportunité qui va contribuer à la qualité de vie de notre village.

**Alors, à vos agendas, et rendez-vous le 5 mars sur la place du village !**

Les délibérations prévues à l'ordre du jour du conseil municipal de février étant peu nombreuses et en raison du contexte sanitaire, la séance de conseil municipal de février a été annulée, cette annulation permettant également d'éviter des coûts de retransmission supplémentaire.

## Infos mairie

### ○ Résultats chasse aux intrus de décembre 2020

Après tirage au sort (plusieurs ex aequo), les gagnants sont :

- Lila SAMPOL
- Emma HERRERO RAYMOND
- Kaïla MAZALLON

### ○ Déneigement

Depuis le début de l'hiver deux opérations de déneigement ont eu lieu sur la commune.

Le service technique a en charge la voirie communale et communautaire et en agglomération pour la voirie départementale (arrêt de l'intervention aux panneaux d'entrée et de sortie du village). La voirie départementale est déneigée par le Département du Rhône (D81 route de Brullioles, D24 route de Montrottier, D650 route de Bibost, D24 de la Brévenne jusqu'au panneau de l'entrée du village).

Un tour de déneigement dure environ 12 heures avec le tracteur-saleuse et lame. Pour le centre de village le déneigement est assuré à pied et dure environ 3 heures. Les routes pentues sont déneigées prioritairement.

Il est donc impossible d'être de partout en même temps mais le service technique fait son possible, même pendant le week-end pour que la sécurité de tous soit assurée du mieux possible.

Chacun doit aussi être acteur et déneiger devant chez lui comme la réglementation le stipule.

## Infos Associations

### ○ Comité des fêtes – Report du Salon des vins

Le Salon des Vins prévu début mars est reporté au **samedi 29 mai de 10h à 20h et au dimanche 30 mai de 10h à 18h** à la salle polyvalente Jean Guilloud.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos producteurs et notre marché du terroir.

### ○ Classes en 0

Bienvenue aux bébés ! Ne pouvant organiser l'habituelle photo des bébés cette année, nous vous proposons d'organiser un pêle-mêle avec un photographe. N'hésitez pas à nous contacter [lazerodebessenay@gmail.com](mailto:lazerodebessenay@gmail.com)

### ○ Les Restos du Coeur

La campagne d'HIVER des Restos du Cœur à l'Arbresle se terminera vendredi 12 MARS 2021. Le centre sera fermé du 15 au 20 mars.

La campagne d'ETE débutera le lundi 22 mars.

Pré-inscription le mardi 16 mars et le mercredi 17 mars de 9h à 18h.

La distribution aura lieu tous les jeudis jusqu'au 31 juillet 2021.

Le centre sera fermé tout le mois d'Août, et ouvrira le 1er septembre 2021 jusqu'à novembre (date à préciser)

## Infos diverses

### o Nouveau kinésithérapeute

Joël Brun, Masseur Kinésithérapeute Diplômé D'État, rejoint l'Espace de Santé de Bessenay, 6 chemin de la Drivonne, à partir de début avril. Il recevra sur rendez-vous du lundi au vendredi. Pour la prise de rendez-vous à domicile ou au cabinet, un seul numéro de téléphone, le 07.49.57.99.77

### o Remerciements

Claudette Bernadette FAYOLLE et ses enfants vous remercient très sincèrement pour toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Bernard.

## Infos CCPA

### o BAFD et BAFA

La CCPA prend en charge depuis plusieurs années, une partie du coût de la formation du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) pour les jeunes habitant le territoire. Entre 20 et 30 jeunes bénéficient chaque année de cette aide.

A partir de cette année la CCPA prend en charge également une partie du coût de la formation du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Ce brevet permet la qualification de jeunes pour des fonctions d'encadrement d'accueils collectifs de mineurs.

Pour le BAFA et le BAFD 50% du coût de la formation dans la limite de 260€/session peuvent être pris en charge par la CCPA.

Contactez le PIJ (Point Information Jeunesse au 04.74.72.02.19 ou [pij@paysdelarbresle.fr](mailto:pij@paysdelarbresle.fr) ou [facebook.com/pij.ccpa](https://www.facebook.com/pij.ccpa)) pour avoir toutes les informations et ressources nécessaires !

### o Bien s'informer sur la dératisation

Les bons gestes

- S'assurer que les déchets ménagers soient stockés dans des conteneurs en plastique et que les déchets non recyclables soient dans des sacs poubelle fermés, dans un bac à couvercle noir.
- Ne pas laisser de denrées alimentaires ou détritiques à l'extérieur des habitations.
- Grillager les soupiroux de cave et bouches d'aération.
- Désherber régulièrement les abords des habitations.
- Eloigner les stocks de bois des murs.

Rôles et responsabilité

- La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intervient 4 à 6 fois chaque année dans les zones où il y a prolifération.
- Le maire a la responsabilité d'assurer la salubrité publique sur sa commune.
- Chaque propriétaire doit faire le nécessaire pour dératiser, sans délai, les immeubles, caves, maisons, et/ou dépendances, comme la législation en fait l'obligation.

Plus d'informations,

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle au 04 74 01 68 90, [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)  
[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)

## Bibliothèque municipale : la commission jeunesse



Au sein de la Bibliothèque Municipale, la commission jeunesse est chargée de la gestion des documents enfants et de l'accueil des classes de maternelles et primaires de l'école des Echaras.

A ce titre, elle s'occupe de l'échange des documents avec la Médiathèque Départementale du Rhône, de l'achat et de l'équipement d'albums, de romans. C'est ainsi qu'elle procède actuellement au renouvellement des documentaires. Et, chaque mois d'octobre à juin, elle reçoit les écoliers. Ceux-ci peuvent emprunter les documents qu'ils veulent et écouter une histoire ou découvrir une exposition.

Au cours du mois de novembre dernier, du fait du confinement, les classes n'ont pu venir à la bibliothèque ; ce sont donc les bénévoles qui leur ont choisi et livré des livres.

Dernièrement, au début du mois de février, les classes de maternelles ont écouté une histoire racontée à deux voix : l'histoire d'une petite poule...

Quant aux plus grands, ils ont découvert une exposition sur le développement durable formée de plusieurs panneaux expliquant les sources de pollution, l'incidence qu'elle peut avoir sur la faune et la flore.

Sujet d'actualité qui leur a permis de parler de la pollution, et des moyens mis en œuvre pour protéger notre planète.

Prochainement, nous pourrions leur proposer un Raconte Tapis (un tapis sur lequel il faut déplacer des personnages ou des objets au fur et à mesure de la lecture) et un Kamishibai (petit théâtre japonais).



## Résultats Téléthon

Une estimation réalisée donne un montant global provisoire de 7 073.81 € pour la CCPA, **pour Bessenay 483.37 €**, résultats très honorables au vu d'un contexte très défavorable à l'organisation 2020 du TELETHON. Ce montant sera éventuellement réactualisé, fin mars 2021, en fonction du calcul définitif des remontées 2020.

Merci à tous ceux qui ont réussi à se mobiliser pour assurer la continuité d'une manifestation de solidarité engagée depuis une vingtaine d'années. Merci à tous les donateurs.

Rendez-vous pour participer ensemble à l'édition 2021 du TELETHON.